



Bail par huissier sans mon accord

Par **carly7**, le **30/11/2011** à **16:53**

Bonjour,

les sous traitant de mon propriétaire ont fait venir un huissier pour l'état des lieux sans mon avis ai été surprise il m'as fait signer le bail plus de 13 mois après.sur le papier manuscrit du bail 200€ de déplacement dont 100€chaque partie a régler après sa venue le 26/11/11. et frappant a ma porte et étant en Possession de la clés d'entrée ou un interphone est a disposition et fonctionnel vue que c'est privé.Et n'étant pas là ce Mr m'as agressé verbalement n'ayant eu sont avis que 2 jours avant.maintenant je reçois aujourd'hui même 400€:2=200€ a régler:en doublant il me ferait payer la totalité il c'est déplacé de 100m. Est il dans mon droit de refuser ces paiements .

merci pour votre réponse

Cordialement

Par **pat76**, le **30/11/2011** à **17:31**

Bonjour

Vous n'étiez pas présent lors de l'état des lieux?